



SAS ECOMINA

Camping de Graçay

✉ Chemin de Trompe Souris, 18310 Graçay

✉ campingdegracay@gmail.com

☎ 06 72 62 03 02

N° SIRET : 93888011900012 - N° TVA INTRA : FR56938880119

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à ces conditions.

DEFINITIONS

COMMANDE ou RESERVATION ou LOCATION : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de Camping de Graçay, exploité par SAS Ecomina ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet, ses réseaux sociaux, par téléphone, par courrier postal par courriels, ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet ou sur support écrit - papier ou électronique - en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Camping de Graçay, Chemin de Trompe Souris, 18310 Graçay, France.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

RESERVATION

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande. Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client. Le règlement du solde s'effectue pour les locations 30 jours avant votre arrivée, en intégralité (sous peine d'annulation de cette location). Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation. Le règlement du solde s'effectue le jour même pour les emplacements.

À défaut de paiement intégral 15 jours avant votre arrivée, le Prestataire se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. Sur place, nous acceptons les chèques bancaires, les Chèques Vacances (Papier et connect), les cartes bancaires et les espèces.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 25 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ. L'emplacement nu pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 11 heures le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location). Le jour même pour les emplacements.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire, variable selon la catégorie de l'hébergement, pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires

Toute Commande passée sur le site internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le nombre de personnes occupant un locatif ou un emplacement ne peut excéder la capacité maximale autorisée (6 par emplacements).

Le Prestataire propose des séjours à vocation familiale, les hébergements, les emplacements et les services sont spécialement conçus à cet effet. Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation. Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client.

Les prix sont exprimés en euros, TVA comprise. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la collectivité, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés, au montant intégral de l'éventuelle assurance annulation souscrite et au montant intégral des frais de dossiers est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé en une seule fois dès réception du contrat de location

donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location. Un état des lieux entrée/sortie contradictoire sera effectué. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Arrivée et départ le jour de votre choix. Durée minimum obligatoire du séjour variable selon la période et le type d'hébergement, détails sur notre site internet.

Si vous arrivez après 19h, il est impératif de nous en informer en nous contactant par téléphone afin d'effectuer le paiement du solde avant votre arrivée et de payer la caution par empreinte bancaire.

Nous ne facturons pas de frais de dossier.

DEPOT DE GARANTIE - CAUTION

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 250 € est exigé, du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état.

Cette caution devra être réglée de préférence au Prestataire par empreinte bancaire et ne constitue pas une limite de responsabilité.

MODIFICATION DE DUREE DE SEJOUR

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies dans ce même article.

Tout retour de clé ou libération d'une location après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Il en est de même pour la libération d'un emplacement après 12h. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue. L'heure de départ concerne l'emplacement mais aussi le camping. Toute présence après les heures prévues de départ engendrera des frais supplémentaires.

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les sommes payées resteront acquises au camping.

En cas de fermeture imprévue du camping pour raison de force majeure, une solution alternative sera proposée. Aucun dédommagement supplémentaire ne pourra être exigé.

ANNULATION DE SEJOUR

En cas d'annulation, le Client est tenu d'avertir le Prestataire de son désistement dès la survenance d'un évènement empêchant son départ par courrier électronique ou postal.

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion resteront acquis au Prestataire.

Pour toute annulation 15 jours avant la date prévue du séjour, la partie VACAF sera dû au camping. Les paiements en chèques vacances sont dû au camping.

Nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation de notre partenaire Gritchen Affinity / Campez-couvert.

ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 24 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

Par dérogation aux dispositions de l'article ANNULATION DE SEJOUR, toute annulation de séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues se fera sans indemnité de rupture.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'évènement le rendant éligible à ce droit à annulation.

Par dérogation aux dispositions de l'article ANNULATION DE SEJOUR, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, nominatif, non remboursable et non cessible, sera valable 24 mois.

En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés dans ce chapitre, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés sans supplément, sous la responsabilité de leurs maîtres. Ils sont admis à l'intérieur des locations, limité à un par location, et ne doivent pas être laissés seuls dans les locations. Les propriétaires sont priés de ramasser les excréments.

REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24 heures à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

- la prospection,
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des évènements du Prestataire,

- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,

- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux évènements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : campingdegracay@gmail.com

- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Camping de Gracay, Chemin de Trompe Souris, 18310 Gracay, France accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle via le Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C).

Les présentes conditions ont été rédigées en accord avec la réglementation française en vigueur. En cas de litige, la loi française est seule applicable et la version en langue française de ce document fera foi.

INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.